

Bretagne, Côtes-d'Armor
Paimpol
Beauport
rue de Beauport

Ancienne ferme, rue de Beauport (Paimpol)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22015971
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Paimpol
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : ferme

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Ancienne ferme de l'abbaye de Beauport datant de la 2ème moitié du 19ème siècle.
Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès ; granite ; brique ; moellon ; pierre de taille
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : logis de type ternaire
État de conservation : bon état

Décor

Techniques : menuiserie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

Illustrations



Vue générale
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20102209764NUCA



Logis
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20102209695NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les châteaux, les manoirs, les maisons, les logis, les fermes, les immeubles à logements et les presbytères sur la commune de Paimpol (IA22015725) Bretagne, Côtes-d'Armor, Paimpol

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Paimpol (IA22015727) Bretagne, Côtes-d'Armor, Paimpol, Centre ville, le Port, Kerno, Lanvignec, Keraoul, Kerity, Beauport, Grande-Rue

Auteur(s) du dossier : Patrick Pichouron

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue générale

IVR53_20102209764NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logis

IVR53_20102209695NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation